

# La représentification dans l'entretien d'explicitation

**François Guillemette, Ph.D.**

---

Université du Québec à Trois-Rivières

**Jean-René Lapointe, Doctorant**

---

Université du Québec à Trois-Rivières

## Résumé

Avec l'outil de l'entretien d'explicitation, on se trouve dans un rapport avec la mémoire du passé qui ne se désigne pas par les concepts de souvenir ou de rappel, mais plutôt en termes de recours à la reconstruction du vécu dans le présent de la conscience. C'est ainsi que les concepts d'actualisation et de représentification sont jugés plus pertinents que ceux de mémoire et de souvenir. Dans les techniques de guidage propres à l'entretien d'explicitation, sous l'enjeu de la temporalité, apparaît un enjeu plus fondamental d'accès au réel tel qu'il est vécu dans la conscience du sujet. À ce propos, les fondements phénoménologiques de l'entretien d'explicitation rejoignent les découvertes récentes des neurosciences sur le fonctionnement du cerveau, et plus particulièrement de la mémoire.

## Mots clés

ENTRETIEN D'EXPLICITATION, TECHNIQUES DE GUIDAGE, REPRÉSENTIFICATION, PHÉNOMÉNOLOGIE, FONCTIONNEMENT DU CERVEAU

## Introduction

En lien avec la thématique de la temporalité, nous voulons présenter ici un dispositif de collecte de données qui pose de façon particulière la question du rapport au passé. Le contexte des projets de recherche desquels nous tirons les quelques illustrations dans ce texte exigeait d'avoir accès au vécu d'acteurs sociaux de manière fine et détaillée. L'entretien de recherche qualitative, avec ses caractéristiques de non-directivité, de flexibilité et d'ouverture, favorise cet accès au vécu, mais il arrive qu'il soit nécessaire d'avoir accès à une description fine des différents processus cognitifs présents dans l'action.

L'entretien d'explicitation est un dispositif de collecte de données qui permet l'accès à une description fine des détails du vécu de l'action. Avec des techniques de guidage de l'entretien, fondées sur des principes méthodologiques liés à la phénoménologie et sur des connaissances issues des neurosciences, le chercheur arrive à favoriser un discours qui fournit les données dont il a besoin.

Dans les pages qui suivent, nous présentons d'abord certains aspects fondamentaux de l'entretien d'explicitation en abordant notamment ses fondements dans la phénoménologie et les neurosciences. Ensuite, il est question de quatre techniques de guidage utilisées dans l'entretien d'explicitation. Aussi, nous précisons le lien entre l'entretien d'explicitation et la question de la temporalité. Enfin, pour illustrer plus concrètement l'utilisation de l'entretien d'explicitation, nous faisons l'exposé succinct de deux exemples d'études à l'intérieur desquelles les chercheurs ont mis à profit différentes techniques de guidage propres à l'entretien d'explicitation.

### **Les fondements en phénoménologie**

Dans une perspective épistémologique, l'entretien d'explicitation est étroitement lié à la phénoménologie. Dans ses écrits, Pierre Vermersch affirme que l'entretien d'explicitation est en partie fondé dans la phénoménologie, notamment sur le concept de « monde vécu ». Ce concept renvoie à la perspective selon laquelle les faits et leur interprétation sont inextricablement liés, de telle sorte qu'on en vient au principe de l'impossibilité d'être en présence d'un fait qui ne serait pas interprété par la conscience qu'on en a. La phénoménologie invite à la description de cette conscience interprétante ou à la description de l'expérience des faits. Dans l'entretien phénoménologique, c'est la personne qui donne accès au phénomène qu'elle vit, simplement en décrivant la conscience qu'elle en a.

### **Les fondements en neurosciences**

Outre ses fondements en phénoménologie, l'entretien d'explicitation repose également sur les neurosciences qui, depuis plusieurs années, sont un domaine en pleine effervescence. Contrairement à certaines idées reçues, lorsqu'ils se penchent sur le fonctionnement de la mémoire, les chercheurs en neurosciences ne présentent pas la mémoire comme un simple moteur de recherche dans une banque de données qui serait un ensemble d'« enregistrements » du passé. Les neurosciences voient plutôt la mémoire comme un outil qui a recours aux traces actuelles qui ont été laissées par les événements du passé et qui reconstruit les événements en se souciant davantage d'être fidèle au sens qu'a cet événement présentement plutôt qu'au sens qu'il avait au moment où il s'est produit. En ce sens, la mémoire n'est pas une « enregistreuse », mais une machine à « faire

des films », « au présent », et à les refaire constamment en ayant recours à la « représentification ».

Ainsi, la banque des traces (physiques, concrètes) peut être vue comme étant le matériau de construction, tandis que la mémoire est vue comme le constructeur. Notamment, depuis Piaget, on sait définitivement que la mémoire est une faculté qui appartient à l'intelligence et non une banque de données qui seraient traitées par l'intelligence. C'est ainsi que Vermersch parle de la « mémoire concrète », dans le sens de la construction d'une actualisation sensorielle, un peu comme un film, à partir des traces sensibles que sont les images, les sons, etc., présents dans le cerveau.

### **Les techniques de guidage**

Essentiellement, au cours de l'entretien d'explicitation, l'intervieweur a recours à diverses techniques de guidage qui lui permettent de favoriser l'expression de la mémoire concrète et la prise de conscience, la plus spécifique possible, de la situation « vécue » (qui est évidemment dans le passé), mais telle qu'elle se retrouve dans le présent de la conscience. Ainsi, les quatre principales techniques de guidage utilisées durant l'entretien d'explicitation sont l'attention aux domaines de verbalisation (et le retour constant au domaine pertinent), la focalisation sur le « film de l'action », le choix des temps de verbe et l'aide au décrochage du regard.

### ***Les domaines de verbalisation***

Cette technique utilisée par l'intervieweur consiste à maintenir ou à ramener la parole dans le domaine de verbalisation du vécu sensoriel. Le mot *domaine* est utilisé ici dans son sens métaphorique de « territoire ». Vermersch parle de « position de parole », non pas dans le sens d'un positionnement stratégique ou politique, mais en faisant plutôt référence au lieu d'où part la parole ou au lieu du « vécu » dont il est question dans la verbalisation.

Précisons qu'il ne s'agit pas du vécu affectif ou émotif de la personne, ni du contexte du vécu, ni même du vécu des intentions qui justifient les actions concrètes qui ont été vécues. Il ne s'agit pas non plus du vécu de la rationalisation théorique ou des explications de l'action, ni du vécu de l'évaluation de ce qui a été vécu (le domaine du jugement, des opinions ou des croyances à propos des faits vécus). En fait, il s'agit de maintenir le discours dans le domaine du vécu sensoriel, donc dans un discours descriptif.

Cette technique de guidage consiste à « ramener » constamment le participant dans une description de ce qu'il voit et entend dans sa tête. Ainsi, en posant des questions telles que : *qu'est-ce que vous voyez? qu'est-ce que vous entendez?* l'intervieweur oriente la parole dans le domaine du vécu sensoriel.

De plus, en posant des questions telles que : *qu'est-ce que vous dites? qu'est-ce que vous vous dites dans votre tête? qu'est-ce que vous entendez que vous vous dites dans votre tête?* l'intervieweur cherche à faire produire un discours sur le vécu sensoriel « mental ». Car la mémoire concrète, en reconstruisant l'événement au présent, reconstruit aussi les paroles (sons) du discours intérieur.

Au sens large des définitions de l'action que l'on retrouve dans les courants épistémologiques pragmatistes, et dans une perspective de lecture de l'action humaine, on dira que, dans toute action ou dans tout vécu, il y a du « préréfléchi ». Donc, par la technique du recentrement sur le domaine de verbalisation du vécu sensoriel, il s'agit de faire advenir ce « préréfléchi » à la conscience, c'est-à-dire de rendre explicite le discours intérieur implicite.

#### ***Le « film de l'action »***

La technique du « film » consiste à guider l'attention de l'interviewé sur le film que sa mémoire concrète lui projette « dans sa tête ». Par exemple, l'intervieweur peut intervenir auprès du participant en lui rappelant, au besoin, de regarder et d'écouter le film qui se déroule dans sa tête. Il peut lui poser les questions suivantes : *qu'est-ce que vous voyez? qu'est-ce que vous entendez?*

Aussi, une manière plus spécifique de mettre en œuvre cette technique consiste à demander au participant de ralentir le déroulement de son film et de décrire plus finement le fil des images. L'intervieweur peut même lui demander de faire un « arrêt sur image » pour qu'il décrive avec plus de précision, visuellement et sonorement, un détail du « vécu » en particulier. Il s'agit, en somme, de décortiquer le « film de l'action ».

Pour sa part, Vermersch parle de la « granularité de l'action » et en distingue quatre niveaux différents. Par ces quatre niveaux, l'intervieweur cherche à inviter le participant à faire une focalisation plus fine du phénomène « vécu ». En signalant de façon répétée les omissions, les raccourcis, les imprécisions et les généralisations dans le discours du participant, l'intervieweur tente de « déplier » le plus possible l'information et, ainsi, maintenir le discours sur les aspects procéduraux.

#### ***Les temps de verbe***

De façon naturelle, on a tendance à employer le passé composé ou l'imparfait de l'indicatif pour parler d'une action qui est déjà passée. Or, lors de l'entretien d'explicitation, l'intervieweur doit être soucieux de maintenir le discours du participant au présent de l'indicatif et, au besoin, ne doit pas hésiter à ramener le discours dans ce temps de verbe, notamment en reformulant dans ce temps de verbe une phrase dite par l'interviewé dans une formulation utilisant le passé

composé ou l'imparfait de l'indicatif. Cette technique de guidage est à la fois une façon de maintenir le participant dans un état d'introspection propice à l'entretien et un indicateur d'une bonne « position de parole » (domaines de verbalisation) permettant de maintenir un discours descriptif.

### ***Le décrochage du regard***

Durant l'entretien d'explicitation, l'intervieweur doit s'assurer que le participant se trouve dans l'état introspectif recherché et doit constamment l'aider à se maintenir dans cette introspection. En ce sens, et de façon générale, le décrochage du regard est un indicateur d'une posture d'introspection de la part du participant dans l'entretien. Ainsi, par l'utilisation des diverses techniques de guidage abordées précédemment, l'intervieweur fait en sorte que le participant ne le regarde pas dans les yeux, qu'il « décroche du regard » et, au mieux, qu'il en vienne à adopter un regard fixe et évasif. Tout comme pour l'utilisation du présent de l'indicatif, le décrochage du regard est un indicateur d'une bonne « position de parole » (domaines de verbalisation) de la part du participant. En favorisant cette « position », notamment en ne regardant pas lui-même le participant dans les yeux, l'intervieweur vise chez le participant la mobilisation de ses sens pour voir et entendre son « film intérieur » et ce qu'il entend de son discours intérieur. Généralement, le participant qui « décroche du regard » en vient à ne plus accorder d'importance aux différents stimuli extérieurs et environnementaux.

### **La temporalité dans l'entretien d'explicitation**

Le lien le plus important entre le dispositif de l'entretien d'explicitation et la question de la temporalité se trouve dans le concept de « présentification » ou de « représentification ». Notamment, par la technique des temps de verbe, on comprend que le rapport au passé ne fonctionne pas d'abord par le « souvenir », mais plutôt par l'actualisation, dans le présent, de l'expérience vécue. Et l'important n'est pas de « reconstituer » les faits tels qu'ils sont arrivés – comme dans l'enquête policière –, mais plutôt de « reconstruire » l'expérience telle qu'elle est vécue et telle qu'elle fait sens pour la personne qui la vit ou la « revit » dans le présent de sa conscience. En d'autres mots, l'expérience est toujours au présent, même si elle est une reconstruction d'un événement qui est arrivé dans le passé. Lorsqu'une recherche qualitative porte sur des actions – au sens large du terme – professionnelles ou autres, il devient nécessaire d'éviter le piège de la « reconstitution exacte des faits » et d'utiliser des dispositifs qui donnent accès au vécu de l'action qui est toujours une expérience « revécue » dans le présent de la conscience personnelle. C'est à cette expérience – telle qu'elle est vécue – que veut avoir accès tout chercheur qualitatif parce qu'il étudie les événements et le sens qu'ils ont pour les

personnes qui les vivent. Dans la conscience, les événements et leur sens sont non seulement inextricablement liés, mais ils sont aussi constamment reconstruits au présent.

### **L'utilisation de l'entretien d'explicitation : l'exemple de deux études**

Pour illustrer de façon concrète l'utilisation des différentes techniques de guidage dans l'entretien d'explicitation, nous faisons ici référence à deux études pour lesquelles les chercheurs ont eu recours à l'entretien d'explicitation.

La première étude portait sur les stratégies de communication non verbale dans la dynamique d'une classe du secteur de l'enseignement primaire, où les élèves ont entre six et douze ans. Elle avait pour objectif de déterminer certaines stratégies de communication non verbale utilisées par les enseignants de ce secteur dans le but de faciliter l'instauration d'une saine ambiance éducative dans leur classe. Dans ses démarches, le chercheur responsable de l'étude avait constaté que certaines stratégies de communication non verbale étaient difficilement identifiables ou accessibles, même pour des enseignants experts qui les mobilisaient quotidiennement. Ces stratégies sont généralement pré-réfléchies et se trouvent souvent dans un lieu qui n'est pas celui du conscient (on peut l'appeler inconscient, subconscient ou non-conscient).

Dès lors, les techniques de guidage de l'entretien d'explicitation étaient susceptibles de faciliter l'accès à une foule de données pertinentes qui, autrement, seraient demeurées hors d'atteinte. Par exemple, lorsque, dans un entretien non dirigé, le chercheur demandait à des enseignants de parler des stratégies de communication non verbale qu'ils utilisaient dans leur enseignement ou dans une situation donnée, la plupart des enseignants interviewés affirmaient d'emblée qu'ils n'en avaient utilisé aucune, ou encore, ils n'arrivaient qu'à énumérer celles qui étaient les plus évidentes, notamment l'utilisation du regard, des silences ou du ton de la voix. Il leur était donc difficile de reconnaître certaines stratégies comme la proximité, la situation géométrique, les artéfacts, les mimiques. Le chercheur avait noté la même difficulté d'accès lors d'entretiens par courriels, et ce, bien que les répondants aient disposé de plus de temps pour réfléchir et faire un effort de remémoration avant de répondre aux questions.

En employant certaines techniques de guidage propres à l'entretien d'explicitation, le chercheur a permis à des interviewés de visualiser des comportements non verbaux qu'ils avaient utilisés, plus ou moins volontairement, lors d'une situation précise. Par la technique du « film de l'action », les enseignants voyaient littéralement ces comportements et, donc, en prenaient « conscience », les faisant graduellement passer du « pré-réfléchi »

au conscient. De plus, en maintenant le discours des participants dans le domaine de verbalisation de l'action, le chercheur a permis aux enseignants de demeurer dans le discours descriptif, évitant ainsi de glisser dans un discours évaluatif.

Le chercheur a également eu recours à la technique du « ralenti » et de « l'arrêt sur image » du film intérieur des participants pour entrer dans une « granularité » plus fine de la situation faisant l'objet de son investigation. L'utilisation de cette technique, combinée à celle des verbes conjugués au présent de l'indicatif, a permis de mieux comprendre les différents mécanismes non verbaux inclus dans les stratégies de gestion de classe des enseignants interviewés.

La seconde étude dans laquelle il y a eu utilisation des techniques de guidage propres à l'entretien d'explicitation avait pour objectif d'établir, de façon méthodique, les défis, les enjeux et les exigences reliés au développement d'un outil pédagogique en adaptation scolaire et sociale au secteur de l'enseignement secondaire, donc auprès d'élèves de treize à dix-sept ans. Le développement de l'outil pédagogique en question impliquait une collecte de données auprès d'un intervenant en classe qui n'avait aucune formation en enseignement. Il fallait, avec lui, recueillir une description fine de ses interventions pour par la suite en faire une analyse dans le but de comprendre les intentions, les moyens et les conséquences de ses interventions. De plus, les interventions en classe comportaient des témoignages du passé douloureux pour la personne-ressource. Étant donné la nature des données à recueillir, le chercheur responsable de cette recherche a perçu l'entretien d'explicitation comme un dispositif de collecte de données pertinent. En cherchant à recueillir des données sur les interventions en classe et sur des « tranches de vie » de la personne-ressource, les techniques de guidage de l'entretien d'explicitation ont permis au chercheur de « ramener » la personne interviewée du domaine de verbalisation du vécu émotionnel vers le domaine de verbalisation du vécu sensoriel (qui est le domaine de l'action). Dans ce cas-ci, comme le participant devait parler d'événements difficiles qu'il avait vécus, il aurait facilement pu être submergé dans l'émotion. Or, même s'il ne s'agissait pas de nier ses émotions, ni de l'empêcher d'en parler, les techniques de guidage l'ont « ramené », au moment opportun, vers le domaine de verbalisation du vécu sensoriel.

Évidemment, l'outil de collecte de données, dans ce cas-ci, est proche du « récit de vie ». Mais le chercheur a utilisé des techniques particulières à l'entretien d'explicitation – qu'on ne retrouve pas dans le dispositif du « récit de vie » – pour recueillir des descriptions détaillées pertinentes à la recherche.

Ainsi, dans un premier temps de la recherche, le chercheur n'a pas utilisé l'entretien d'explicitation comme tel, mais plutôt certaines techniques de guidage provenant de cet outil. Et, comme c'était le cas pour la première étude présentée, les techniques de guidage ont permis au chercheur de guider plus facilement la personne participante sur un terrain autre que celui du vécu émotif, du jugement-évaluation, des opinions, des croyances et des généralités.

Dans un deuxième temps, le chercheur a expérimenté l'entretien d'explicitation, notamment pour collecter des données sur les interventions faites en classe par le participant. À ce stade de la recherche, l'entretien d'explicitation a été d'une grande pertinence, non seulement parce qu'il a permis de « ramener » la personne dans le domaine de verbalisation du vécu sensoriel, mais aussi parce qu'il a permis d'entrer dans la « granularité de l'action ». Ainsi, par la technique du « film de l'action » (*qu'est-ce que vous voyez? qu'est-ce que vous entendez?*) et par celle du « ralenti », le participant en est venu à produire des descriptions détaillées et précises de la situation « vécue ». Rappelons que celle-ci était une intervention pédagogique et qu'il fallait pouvoir en fournir une description détaillée dans le but de la proposer à d'autres intervenants.

### **Conclusion**

À l'instar de l'entretien de recherche qualitative, l'entretien d'explicitation donne un accès en profondeur aux différents processus cognitifs présents dans l'action étudiée. Les différentes techniques de guidage attribuables à cet outil de collecte de données permettent au chercheur de favoriser un discours fournissant des données d'une fine précision. Le discours émergent de l'entretien d'explicitation peut porter sur des événements passés, mais le sens de ces événements ne prend racine que dans le présent de la « représentification » de l'expérience. Les enjeux de la temporalité qui sont révélés dans les fondements et les techniques de l'entretien d'explicitation sont des enjeux de rapport au passé, mais aussi des enjeux de définition de la dimension temporelle de l'expérience humaine qui est paradoxalement à la fois un constant présent et une inscription dans le déroulement et la durée.

*François Guillemette, Ph.D., est professeur au Département des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il y est responsable de la formation pratique en enseignement secondaire. Il est aussi président de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ) et professeur associé au Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE). Docteur en éducation et docteur en théologie, ses projets de recherche en cours portent notamment sur le développement des compétences professionnelles en formation postsecondaire,*

*sur la communication en déficience intellectuelle et sur la méthodologie de la théorisation enracinée.*

***Jean-René Lapointe*** est détenteur d'une maîtrise en éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et récipiendaire de la médaille d'or (études de cycles supérieurs) de la gouverneure générale du Canada en 2010. Il est actuellement doctorant en éducation et poursuit des recherches sur la communication non verbale en classe. Il participe à différents projets de recherche, notamment sur la prévention du décrochage scolaire, sur l'accompagnement des stagiaires en enseignement et sur l'approche par compétences en pédagogie universitaire.

## Appendice A Bibliographie thématique

### 1. Sur l'entretien d'explicitation

Vermersch, P. (2010). *L'entretien d'explicitation* (6<sup>e</sup> éd.). Paris : ESF.

*La première édition de ce livre est parue en 1994. D'une édition à l'autre, le texte a été non seulement enrichi, mais aussi amélioré. À chaque fois, l'auteur a le souci d'intégrer les avancées de la réflexion et de la recherche sur l'entretien d'explicitation.*

*À la fin des années 1980, Vermersch a formé un groupe de recherche et une communauté de pratique de l'entretien d'explicitation (EdE). Ce groupe a produit de nombreuses publications sur l'EdE, notamment dans la revue *Expliciter*. Toutes les publications de Vermersch et de ses collègues sont disponibles sur le site du Groupe de recherche sur l'explicitation (GREX) : <http://www.expliciter.fr>. On trouve notamment sur ce site de nombreux textes de Vermersch sur la phénoménologie.*

Vermersch, P. (1994). *L'entretien d'explicitation en formation initiale et en formation continue*. Paris : ESF.

Bézieux, H. R. (1999). *L'entretien d'explicitation en entreprise*. Paris : Dunod.

### 2. Sur le fonctionnement de la mémoire

Dworczak, F. (2004). *Neurosciences de l'éducation : cerveau et apprentissage*. Paris : L'Harmattan.

Gazzaniga, M. (1998). *The mind's past*. Berkeley, CA : University of California Press.

Piaget, J. (1974). *La prise de conscience*. Paris : PUF.

Piaget, J., & Inhelder, B. (1968). *Mémoire et intelligence*. Paris : PUF.

Seron, X. (2002). *La neuropsychologie cognitive*. Paris : PUF.